

MÉMOIRE

REVITALISATION DE L'OUEST DU CENTRE-VILLE : LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU QUARTIER DES GRANDS JARDINS

présenté par

La Table de concertation du Centre-ville Ouest

à

l'Office de Consultation Publique de Montréal

20 avril 2011

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. UNE TABLE DE CONCERTATION POUR ÉLABORER ET VOIR À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VISION PORTEUSE POUR LE QUARTIER CENTRE-VILLE OUEST	3
2. LES CHAMPS D'INTÉRÊT DE LA TABLE DE CONCERTATION DU QUARTIER CENTRE- VILLE OUEST.....	6
3. L'ÉVALUATION DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME QUI RÉPOND AUX ATTENTES DU MILIEU.....	7
3.1 L'ÉVOLUTION SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU QUARTIER.....	8
3.2 LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE.....	10
3.3 LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN.....	11
3.4 LA RUE SAINTE-CATHERINE.....	15
3.5 LA CROISSANCE DU QUARTIER CONCORDIA.....	17
3.6 LE SECTEUR D'INTERVENTION PRIORITAIRE DU SQUARE CABOT.....	18
3.6.1 Orientation 1 : Miser sur la topographie particulière du site et intégrer le principe de coulée verte.....	19
3.6.2 Orientation 2 : Confirmer le caractère métropolitain de la rue Sainte-Catherine et poursuivre l'extension du centre-ville.....	20
3.6.3 Orientation 3 : Faire du square Cabot une adresse et consolider le quartier Shaughnessy en y confirmant le caractère résidentiel de qualité de ce quartier.....	20
3.6.4 Orientation 4 : Assurer une accessibilité par tous les modes de transport en privilégiant les parcours piétonniers.....	21
3.6.5 Orientation 5 : Favoriser la mise en place de projets pilotes de gestion écologique et énergétique.....	21
4. POUR DES ENGAGEMENTS FINANCIERS COMPLETS ET UN CALENDRIER DE RÉALISATION PLUS DÉTAILLÉ.....	22
5. LE SUIVI DU PPU ET LE RÔLE DE LA TABLE DE CONCERTATION	23
ANNEXE 1 : MISSION DE LA TABLE DE CONCERTATION	25

INTRODUCTION

Le présent document constitue le mémoire déposé auprès de l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique portant sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des grands jardins.

Dans ce document, nous présenterons tout d'abord l'histoire de la Table de concertation, de même que ses principaux champs d'intérêt. Puis, dans la troisième section, nous présenterons notre évaluation du PPU en fonction des positions et préoccupations des membres de la Table.

En effet, la Table de concertation a élaboré une Vision d'aménagement et de développement, de même qu'un rapport contenant des recommandations formulées à l'issue de la charrette d'idéation pour le square Cabot et de ses abords. Ces deux documents furent présentés à l'Arrondissement. La Table de concertation présentera un rappel des principaux éléments de ces deux documents, suivis de ses réactions concernant le projet de PPU.

1. UNE TABLE DE CONCERTATION POUR ÉLABORER ET VOIR À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VISION PORTEUSE POUR LE QUARTIER CENTRE-VILLE OUEST

Le projet de PPU du quartier des grands jardins s'inscrit dans une réflexion commune portant sur le quartier centre-ville ouest. Depuis plus de quarante ans, l'ouest du centre-ville de l'arrondissement Ville-Marie a subi de nombreuses transformations. Longtemps lieu important du développement commercial métropolitain, la rue Sainte-Catherine ouest a subi de nombreux assauts alors que le Canadien de Montréal a quitté le célèbre Forum de Montréal qui constituait un très fort pôle d'attraction. Depuis, quelques commerçants tentent de survivre à un changement de clientèle et tentent de s'adapter à une population de transit et étudiante. La problématique de l'itinérance fait aussi partie du lot des problèmes évoqués par les intervenants.

Conscient de ce passé prestigieux et des enjeux urbains qui pénalisent le développement du quartier, un groupe de travail fut créé en août 2005 et s'est mis à l'œuvre à l'initiative du Centre Canadien d'Architecture¹ (CCA) pour s'interroger sur l'avenir du quartier et se donner quelques pistes d'intervention. Le territoire initial était délimité par les rues Sherbrooke, Atwater, Guy et par la falaise, au sud du boulevard René-Lévesque. Au cours du processus de réflexion, le territoire fut élargi, à l'est, jusqu'à la rue Bishop, et ainsi inclure les projets mis de l'avant par l'Université Concordia et aujourd'hui connu sous le nom de « Quartier Concordia ».

¹ Madame Phyllis Lambert, Directeur fondateur et membre du conseil des fiduciaires du Centre Canadien d'Architecture, a pris l'initiative de convoquer les forces du milieu.

Le groupe de travail fut formé d'organisations, d'entreprises, d'institutions et de résidants actifs dans le milieu. Le Centre Canadien d'Architecture, l'Université Concordia, Groupe Collège LaSalle, la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper, le Fonds immobilier Homburg, propriétaire de la Place Alexis Nihon, la Société de développement Ville-Marie, l'Association du Village Shaughnessy et Interaction Peter-McGill, ont joint leurs efforts à nombre d'autres partenaires, qui s'ajoutèrent en cours de route.

Le premier document issu de cette réflexion commune fut l'élaboration d'une vision pour le quartier centre-ville ouest en 2006. Dans ce document, les participants identifièrent les atouts et les faiblesses du territoire et identifièrent la première esquisse d'une vision d'aménagement. L'action de la table de concertation incluait aussi la révision volontaire des projets de développement en cours sur le territoire.

Cette vision d'aménagement fut bonifiée en 2007 lors d'un deuxième chantier de réflexion de la Table de concertation, en vue d'identifier les enjeux et de développer des orientations et des pistes d'actions².

Les membres du groupe de travail conclurent que le quartier avait un sérieux besoin de se doter d'un « Programme particulier d'urbanisme » et d'utiliser celui-ci comme principal outil de planification, de développement, de programmation des investissements, de promotion et de mobilisation des acteurs. L'adoption d'un programme particulier d'urbanisme ne pourrait se faire que sur la base d'une « concertation centre-ville ouest ». C'est ainsi qu'est née l'idée d'une Table de concertation du Centre-ville ouest, lieu permanent et principal interlocuteur pour assurer l'interaction et la consultation entre les autorités publiques de l'Arrondissement Ville-Marie, les promoteurs, les institutions et les résidants du quartier.

Les travaux du groupe de travail et de la Table de concertation servirent de cadre de référence aux responsables du PPU à l'arrondissement, de même qu'aux équipes de consultants mandatées pour rédiger le PPU. Cependant, les paramètres d'aménagement et de développement du Cabot nécessitaient un travail d'analyse plus poussé.

En hiver 2008, la Table de concertation initia, fit le montage financier et organisa la tenue d'une charrette d'idéation pour le développement des abords du square Cabot. Puisque le square, tout comme la rue Sainte-Catherine étaient des lieux stratégiques pour le renouveau du secteur, la Table se devait d'y consacrer un intérêt particulier afin que le PPU, dont les travaux étaient déjà en cours, réponde adéquatement aux enjeux du quartier. L'objectif de la charrette était de dégager une vision cohérente et consensuelle pour le square Cabot et ses abords, l'ensemble étant défini comme étant l'un des trois pôles d'intervention prioritaire du quartier des Grands Jardins.

² Convercité, *Les enjeux d'aménagement et de développement, Orientations et pistes d'action, Quartier Ouest du centre-ville de Montréal*, avril 2007, 24 pages.

Du 25 au 31 mars 2008, une charrette d'idéation eut lieu afin de peaufiner la réflexion portant sur le square Cabot et ses abords, à laquelle plus de 200 personnes ont participé³. Le but de la charrette d'idéation n'était pas de choisir un projet gagnant mais bien d'identifier les bonnes idées en vue de définir les paramètres d'aménagement et de développement partagés par le milieu. Par la suite, l'arrondissement a déposé une proposition préliminaire d'aménagement pour la planification détaillée du secteur d'intervention prioritaire du square Cabot en septembre 2008. Cette proposition a notamment servi à encadrer l'élaboration du projet de développement de l'îlot Séville en 2009⁴.

L'arrondissement a aussi présenté 5 orientations (accompagnées d'objectifs) pour le PPU aux membres de la table de concertation en 2009 et 2010. L'arrondissement a ensuite retravaillé les orientations et les objectifs pour présenter la présente version préliminaire à l'OCPM.

Prenant en considération que le projet de PPU fut présenté à plusieurs reprises aux membres du comité directeur et aux membres de la table de concertation et a été modifié pour rencontrer les suggestions de ses membres, la Table de concertation centre-ville ouest reconnaît que le contenu de la version préliminaire reflète plusieurs des préoccupations énoncées par le passé.

Pour cette raison, la Table donne son soutien au projet de PPU du quartier des Grands Jardins, recommande son approbation par les autorités responsables et souhaite que les actions prévues au PPU se réalisent le plus rapidement possible⁵.

Toutefois, la Table se doit de porter à l'attention de l'OCPM plusieurs commentaires et recommandations au sujet du projet préliminaire du PPU, dans le but de bonifier son contenu et ainsi orienter le travail à venir de l'Arrondissement. La Table de concertation souhaite aussi être consultée lors des prochaines étapes du projet.

³ Table de concertation du quartier centre-ville ouest, *Charrette d'idéation tenue du 25 au 31 mars 2008, Développement des abords du square Cabot, Recommandations de la Table de concertation du centre-ville Ouest à l'arrondissement de Ville-Marie*, 19 septembre 2008. Document disponible à l'adresse suivante : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P35/5i.pdf>

⁴ Table de concertation centre-ville ouest, Projets de règlement P-09-013 et P-04-047-75, Îlot Séville, Mémoire présenté à l'OCPM, le 23 avril 2009. Document disponible à l'adresse suivante : <http://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P35/9f.pdf>

⁵ Le présent mémoire fut déposé aux membres de la Table de concertation du quartier centre-ville ouest le 11 avril 2011 et a obtenu l'approbation générale de ses membres. Cependant, ce mémoire ne lie pas les membres de la Table, qui peuvent aussi déposer un mémoire à titre individuel ou pour l'organisme qu'ils représentent.

2. LES CHAMPS D'INTÉRÊT DE LA TABLE DE CONCERTATION DU QUARTIER CENTRE-VILLE OUEST

Un dispositif de concertation crédible et légitime pour le quartier centre-ville ouest depuis 2005

À titre de rappel, la Table de concertation du Centre-ville ouest est un lieu d'échange parmi des organismes et secteurs de la communauté ayant un intérêt dans l'évolution urbaine du secteur, incluant des échanges réguliers et constructifs avec les représentants de l'arrondissement de Ville-Marie.

Parmi ses champs principaux d'intérêt :

- Effectuer une vigie au niveau des menaces, des opportunités et de la qualité du développement du territoire
- Servir d'interlocuteur privilégié entre les chargés de projet de l'arrondissement de Ville-Marie et les intérêts du milieu
- Participer à l'élaboration du programme particulier d'urbanisme pour le quartier centre-ville ouest (vision, orientations, objectifs et plan d'action)
- Initier, faire le montage financier et organiser la tenue d'une charrette d'idéation pour le secteur d'intervention prioritaire du square Cabot
- Solliciter la participation des promoteurs immobiliers afin d'informer et consulter les membres de la Table lors de l'élaboration de projets particuliers. Le but est d'harmoniser les projets particuliers avec la vision qu'ont les membres du quartier centre-ville ouest, et qu'ils soient conformes avec les orientations et les objectifs du PPU.

Le présent mémoire fut déposé aux membres de la Table de concertation du quartier centre-ville ouest le 11 avril 2011 et a obtenu l'approbation générale de ses membres. Cependant, ce mémoire ne lie pas les membres de la Table, qui peuvent aussi déposer un mémoire à titre individuel ou pour l'organisme qu'ils représentent.

3. L'ÉVALUATION DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME QUI RÉPOND AUX ATTENTES DU MILIEU

Dans la prochaine section, nous évaluerons la version préliminaire du PPU en fonction de la Vision d'aménagement développée par les membres de la Table en 2007, alors déposée auprès de l'Arrondissement, soit :

- L'évolution sociodémographique du quartier
- La mise en valeur du patrimoine
- La qualité de l'environnement urbain
- La rue Sainte-Catherine
- La croissance du Quartier Concordia
- Le secteur d'intervention prioritaire du square Cabot

La version préliminaire du PPU du Quartier des grands jardins telle que déposée à l'OCPM propose trois orientations et huit objectifs et un secteur de planification détaillée.

Dans l'esprit, le PPU est en concordance avec la vision d'aménagement de la Table de concertation.

Toutefois, la Table de concertation aurait souhaité que la version préliminaire mette davantage l'emphase sur les deux autres secteurs d'interventions prioritaires du Quartier Concordia et de la rue Sainte-Catherine Ouest, car ils sont essentiels pour favoriser la relance du quartier.

De plus, les principales lacunes de la version préliminaire concernent la mise en œuvre. En effet, force est de constater que l'arrondissement de Ville-Marie n'a pas terminé l'ensemble des chantiers de réflexion concernant plusieurs des objectifs énoncés, notamment en matière de logement.

Au sujet du plan d'action pour la réalisation complète du programme, l'arrondissement a indiqué durant les séances d'information que le phasage des travaux reste nébuleux.

3.1 L'ÉVOLUTION SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU QUARTIER

Orientation privilégiée par la Table

Favoriser le développement d'une offre de logement diversifiée et soutenir le développement communautaire

Pistes d'action énoncées par la Table

- *Profiter de la conversion des institutions pour développer une offre de logements qui s'adresse à des ménages et des familles disposant de revenus plus élevés tels que le Monastère des Franciscains et l'ancien asile des Petites-Soeurs-des-Pauvres ;*
- *Promouvoir le développement de projets d'habitation visant diverses clientèles et incluant des logements abordables tel que spécifié dans le cadre de la politique d'inclusion du logement abordable de la Ville de Montréal ;*
- *Développer une offre de logements de qualité dédiés à la clientèle étudiante;*
- *Faciliter la remise en état du stock de logements locatifs en suscitant la conversion d'immeubles en copropriétés ou en coopératives d'habitation ;*
- *Dans l'esprit des principes de développement durable, promouvoir la gestion écologique des immeubles.*
- *Soutenir la vie associative et communautaire en dotant le quartier d'un centre communautaire et en développant des partenariats avec les institutions du quartier ;*

COMMENTAIRES DE LA TABLE SUR LE PPU:

LOGEMENT :

La Table de concertation estime que le PPU ne satisfait pas à toutes les attentes en matière de logement exprimées par le milieu, notamment pour attirer et retenir les familles sur son territoire.

La Table suggère le début immédiat des travaux du comité logement annoncé lors de la séance d'information en vue de répondre au besoin en logement abordable sur son territoire et faire du Quartier des grands jardins l'objet de certains programmes d'habitation adaptés à la réalité particulière du centre-ville.

La Table invite la Ville de Montréal à faire l'étude approfondie des 16 sites avec un potentiel de développement en vue de bien circonscrire la meilleure orientation pour le développement de chacun en fonction de sa situation particulière, notamment au chapitre du logement.

La Table partage l'avis que les abords du secteur René-Lévesque Ouest et que la rue Sainte-Catherine sont des milieux de vie à consolider, notamment en vue d'attirer les travailleurs du centre-ville. À cet effet, la rue Sainte-Catherine Ouest offre la possibilité d'offrir un milieu de vie

abordable et de qualité. Une solution en matière d'habitation pour la clientèle itinérante est aussi demandée. L'objectif général est d'assurer un équilibre des diverses clientèles dans le quartier.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

Bien que le sujet déborde des principaux champs d'intérêt de la Table de concertation centre-ville ouest et relève davantage de la table de concertation du quartier Peter-McGill, la Table suggère de réfléchir à l'établissement d'un centre communautaire plus permanent offrant une gamme élargie de services ou le développement de nouveaux partenariats.

La table de concertation suggère de continuer le travail amorcé avec la Bibliothèque Atwater.

La table de concertation encourage l'arrondissement à développer des partenariats à l'image de celui avec le Collège de Montréal en ce qui a trait à l'accès en équipements communautaires de qualité.

Le PPU n'adresse pas assez la question de l'itinérance. La table de concertation invite l'arrondissement à mettre en œuvre son plan d'action ciblée en itinérance et de traiter la problématique particulière du square Cabot en priorité, en lien avec les organismes du quartier et le SPVM. La Ville a indiqué que le promoteur du projet *Le Seville* avait fourni une enveloppe budgétaire à la Ville de Montréal pour financer une partie des actions à entreprendre. Cette enveloppe devrait être investie promptement dans le but d'apporter le soutien nécessaire aux individus aux prises avec l'itinérance. La gestion efficace de cette problématique est essentielle pour la réussite de toute stratégie d'amélioration du secteur et l'attraction des investissements financiers nécessaires pour son implantation.

3.2 LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Orientations privilégiée par la Table

Assurer une insertion harmonieuse des nouvelles constructions dans la trame urbaine existante;

Optimiser le redéveloppement des propriétés institutionnelles patrimoniales en protégeant et en mettant en valeur leurs caractéristiques architecturales et paysagères;

Encadrer la transformation et la rénovation des bâtiments de manière à assurer la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales.

Pistes d'action énoncées par la Table

- *Définir des critères de design et d'évaluation dans la réglementation, spécifiquement applicables aux ensembles institutionnels et basés sur leurs caractéristiques architecturales et paysagères particulières ;*
- *Parfaire la réglementation sur les PIIA pour protéger l'ensemble du quartier ;*
- *Élaborer des critères assurant une insertion respectueuse du cadre bâti ancien lors de la construction de nouveaux bâtiments, notamment ceux de grand gabarit;*
- *Éduquer le grand public sur la valeur patrimoniale du cadre bâti et encourager les initiatives de commémoration historique ;*
- *Accompagner les propriétaires ou les promoteurs dans leurs travaux de transformation ou de rénovation afin de les inciter à conserver, entretenir et mettre en valeur les caractéristiques architecturales originales des bâtiments anciens.*

COMMENTAIRES DE LA TABLE SUR LE PPU :

L'arrondissement a indiqué lors de la séance d'information avoir développé un nouvel outil d'analyse : l'étude de la valeur patrimoniale. La table de concertation demande que l'arrondissement rende publique ces études concernant les bâtiments inscrits dans un inventaire sur son territoire.

La Table est d'avis qu'en vertu des usages actuels, ce ne sont pas toutes les institutions qui se prêtent à l'ouverture de leurs jardins. La table de concertation suggère la signature d'ententes de gré à gré avec chaque institution selon la situation de chacune.

La Table invite l'arrondissement à lui communiquer l'information sur les subventions à la restauration disponibles.

La Table demande que la Ville de Montréal inclue des visites patrimoniales récurrentes du Quartier des grands jardins, notamment, lors de l'Opération du patrimoine architectural de Montréal (OPAM), et ce, en collaboration avec les organismes du quartier.

3.3 LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Orientations privilégiées par la Table

Améliorer le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes;

Protéger les espaces verts institutionnels et mettre en valeur les vues d'intérêt sur les paysages environnants, perceptibles depuis les lieux accessibles au public;

Assurer des aménagements de qualité du domaine public;

Accroître la qualité et la quantité d'Espaces verts accessibles au public.

Pistes d'action énoncées par la Table

- *Évaluer les possibilités de modifier la géométrie des carrefours, d'élargir les trottoirs, d'améliorer la qualité du mobilier urbain tout en conservant une certaine homogénéité et d'augmenter la plantation d'arbres sur les principales artères du quartier (De Maisonneuve, Guy, René-Lévesque et Atwater) ;*
- *Intégrer des aménagements cyclables sur De Maisonneuve et créer un ou des liens nord-sud ;*
- *Réaménager la place Norman Bethune de façon à en augmenter la superficie et à soutenir la mise en valeur des espaces adjacents ;*
- *Assurer l'accessibilité aux espaces verts privés en proposant des partenariats Ville/institution pour l'aménagement et/ou l'entretien de ces espaces ;*
- *Diminuer la circulation de transit sur les rues locales aux abords des accès autoroutier ;*
- *Créer de nouveaux espaces verts ;*
- *Assurer la protection de la falaise et sa mise en valeur ;*
- *Dans le cadre de la réglementation sur la propreté, inciter les riverains à assurer un meilleur entretien des ruelles ;*
- *Encourager l'implantation d'œuvres d'art public dans le cadre de projets majeurs privés ou publics.*

COMMENTAIRES DE LA TABLE SUR LE PPU :

De manière générale, le PPU ne répond pas assez à la problématique du manque d'espaces verts dans le quartier, même avec les deux interventions proposées. La table note que beaucoup d'espaces verts sont disponibles à l'ouest, qu'il y a une tentative de création d'un nouvel espace vert au centre, mais qu'aucune intervention est prévue dans le Quartier Concordia. Il est recommandé à l'arrondissement de Ville-Marie de poursuivre son étude sur les sites potentiels en vue de créer ou de rendre accessibles d'autres espaces verts dans le quartier. Compte tenu de la densité de population élevée, la Table demande d'avoir une offre équilibrée en espaces publics. L'augmentation du nombre d'espaces verts dans le quartier est une priorité en vue d'améliorer la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

La Table de concertation appuie l'idée de la coulée verte présentée au PPU comme un des éléments fondamentaux vers la définition de l'identité du Quartier des grands jardins. À cet effet, la Table appuie la proposition de la Ville de verdir les terre-pleins de la rue Atwater et René-Lévesque Ouest. Elle demande que la ville inscrive ces travaux au calendrier du PTI. La Table demande à la Ville d'implanter un mail végétalisé sur le tronçon de la piste cyclable Claire-Morrisette localisé entre les rues Bishop et Guy, dans le cadre du projet Quartier Concordia.

Quartier 21 – Mon îlot vert en ville est une initiative d'Éco-quartier Peter-McGill, réalisée en partenariat avec l'Institut national de santé publique du Québec, la CSDM et l'arrondissement de Ville-Marie, pour répondre à l'un des objectifs du Plan stratégique de développement durable de Montréal. À partir d'un îlot représentatif du centre-ville ouest, délimité par les rues Saint-Mathieu, Saint-Marc, Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve, une transformation physique de ce quadrilatère est en cours de réalisation menant à une transition exemplaire d'un élément du tissu montréalais existant, adaptée aux besoins du 21^{ème} siècle.

La Table de concertation est d'avis que par des exemples reproductibles et transférables, *Quartier 21 – Mon îlot vert en ville* contribuera à la régénération du territoire du PPU du Quartier des grands jardins. Par l'aménagement d'ouvrages pour le verdissement, la réduction du phénomène des îlots chaleur et la gestion des eaux de pluie, il améliorera la qualité de vie et le paysage urbain tout en réduisant son empreinte écologique.

Le parc prévu sur le boulevard de Maisonneuve soulève encore une préoccupation par rapport à sa faisabilité technique. De plus, la Table est préoccupée par rapport à la surveillance informelle des lieux. Si la ville souhaite y installer un parc public, la table de concertation recommande un modèle de gestion différent des autres espaces publics de l'Arrondissement, en partenariat avec la CSDM. La table recommande de peaufiner l'étude de tous les enjeux associés à la réalisation d'un parc avant toute décision d'investir.

Pour ce qui est des espaces publics, la table réitère les enjeux liés à la sécurité et à la surveillance formelle et informelle des lieux, de même que de l'entretien.

Au sujet des ententes de gré à gré avec les institutions, les ententes avec celles-ci devraient pouvoir être signées en amont des changements d'affectation. Le Centre canadien d'architecture fait figure de modèle en la matière.

À titre d'exemple, certaines institutions présentent des atouts quant aux possibilités d'appropriation, mais rencontrent également des défis, quant à l'accès et à la surveillance de leurs terrains privés.

- Le collège Dawson mène présentement un projet de jardin de la paix (inauguration prévue en septembre 2011). Ce jardin est localisé sur la portion du site localisée à Westmount.
- Les études disponibles sur le site de l'OCPM démontrent que les Sulpiciens ont une partie de terrain qui a des qualités paysagères exceptionnelles dans le secteur du bassin historique. *L'Univers culturel Saint-Sulpice* organise déjà des visites l'été.
- Le site des Sœurs Grises étant actuellement occupé par des résidences ereligieuses et étudiants) et par une garderie, il ne se prête pas pour l'instant à un accès public.
- Le site de la maison mère de la Congrégation Notre-Dame étant actuellement occupée par les sœurs de la congrégation, il ne se prête pas non plus à un accès public.
- La forêt des Franciscains est pour l'instant accessible de manière informelle et le projet immobilier n'est pas encore défini. Cet espace vert institutionnel est inscrit au cœur de l'unité de voisinage des rues Souvenir et Hawarden, zone résidentielle enclavée au sud du Village Shaughnessy.
- Le jardin de l'église St-James-the-Apostle est ouvert au public et la congrégation développe un projet de toit vert à moyen terme.

Ainsi, les différents espaces verts et jardins ont des qualités différentes et chacun est adapté à des clientèles différentes. Par exemple, le square Cabot est davantage un espace de nature métropolitaine, alors que le parc Hector-Toe-Blake et le terrain de l'hôpital de Montréal pour enfants sont des endroits plus propices pour les familles du Village Shaughnessy.

À court-terme, les jardins institutionnels pourraient faire l'objet de partenariats spécifiques entre la Ville de Montréal et les organismes du milieu. En vue de contribuer à leur accessibilité ponctuelle, la table de concertation appuie l'accès aux jardins institutionnels, dans le cadre d'interventions éphémères, en vertu d'accords pour une période déterminée de courte-durée. Les jardins deviendraient ainsi des lieux rassembleurs, contribuant aussi à la vitalité économique du centre-ville, à sa mise en tourisme, tout en offrant des opportunités de rencontre pour les membres de la communauté. L'agriculture urbaine, expositions d'art, concerts se déroulent lors de la belle saison, lorsque ces institutions sont moins achalandées.

La table de concertation encourage ses membres à continuer de soumettre des projets pilotes de verdissement à l'arrondissement et de les présenter à la Table de concertation.

La sécurisation des carrefours piétons doit être une priorité sur les axes principaux du quartier : Sainte-Catherine, René-Lévesque, Guy, Saint-

Mathieu, Atwater, et Sherbooke. Une attention particulière doit être accordée aux axes Saint-Marc et du Fort en vue d'atténuer l'impact du réseau autoroutier et de la présence des tunnels.

L'homogénéité des aménagements paysagers dans les parcours verts du quartier constitue aussi un enjeu au sein du Village Shaughnessy, unité de paysage reconnue pour son homogénéité. Il en va aussi pour toutes les aires de paysage reconnues au sein du quartier. Les résidents du quartier organisent un concours annuel d'embellissement floral à chaque année. La table de concertation considère qu'il s'agit d'un premier exemple d'appropriation citoyenne qu'il faut répandre, notamment dans les tours d'habitation.

En somme, le PPU doit promouvoir le verdissement de tout le quartier, à tous les niveaux, avec tous les moyens, publics comme privés, en vue de créer un quartier modèle aux nombreuses innovations.

3.4 LA RUE SAINTE-CATHERINE

Orientation privilégiée par la Table

Faire de la rue Sainte-Catherine la rue commerciale d'un quartier habité du centre-ville

Pistes d'action énoncées par la Table

- *Créer un environnement commercial distinctif et animé qui répond aux besoins des résidents et des clientèles qui fréquentent le Quartier Ouest ;*
- *Soutenir l'activité commerciale en favorisant le développement immobilier aux abords de la rue Sainte-Catherine et en limitant le développement commercial sur les autres artères du quartier dont le boulevard de Maisonneuve ;*
- *Aménager le domaine public afin d'améliorer le confort et la sécurité des clientèles qui fréquentent la rue Sainte-Catherine ;*
- *Affirmer l'identité de la rue par la mise en valeur des composantes architecturales des bâtiments et des établissements commerciaux d'intérêt patrimonial ;*
- *Favoriser l'émergence de projets multifonctionnels (commerces, bureaux, habitation) plus denses et bien intégrés à la trame bâtie ;*
- *Affirmer le caractère de la rue Sainte-Catherine par un encadrement de l'affichage commercial, par l'amélioration ou l'augmentation du mobilier urbain ainsi qu'un programme de plantation ;*
- *Prévoir des usages et des aménagements qui renforcent l'animation de la rue Sainte-Catherine ;*
- *Favoriser la prise en charge par la communauté d'affaires et les propriétaires immobiliers des pistes d'actions suivantes :*
 - *Identifier les opportunités de développement liées à la croissance de la population résidente et de la clientèle étudiante ainsi qu'à la présence d'une clientèle touristique (Séville, bâtiments incendiés)*
 - *Attirer de nouveaux commerces distinctifs qui répondent aux besoins des diverses clientèles du quartier ;*
 - *Réintroduire l'habitation aux étages des bâtiments et mettre en valeur le patrimoine bâti ;*

COMMENTAIRES DE LA TABLE SUR LE PPU :

La Table de concertation considère que le tronçon de la rue Sainte-Catherine sur le territoire du PPU constitue un ensemble urbain uni, reliant le centre-ville avec la rue Atwater, avec une identité propre formée par les pôles du square Cabot et du Quartier Concordia, et inscrite dans un quartier résidentiel. La Table demande que l'arrondissement effectue une étude de design urbain pour la rue Sainte-Catherine afin de dresser une stratégie d'intervention pour la mettre en valeur dans son ensemble. La Table demande que l'étude fasse des propositions incluant l'aménagement de qualité du domaine public (trottoirs, chaussée, infrastructures, augmenter les plantations, les terrasses et le mobilier urbain). L'étude

devrait aussi tenir compte de la réglementation et des hauteurs et usages à permettre. La Table demande que l'arrondissement réalise les travaux de réaménagement rapidement.

La Table de concertation appuie l'augmentation éventuelle des densités et des hauteurs sur l'ensemble de la rue Sainte-Catherine. La table considère aussi que la démarcation de la rue Towers au niveau des hauteurs est une distinction artificielle et va à l'encontre de la nature de la rue comme un ensemble urbain uni. La table estime que la priorité doit être accordée aux projets mixtes incluant de l'habitation sur l'ensemble de la rue Sainte-Catherine.

La Table de concertation encourage les grands propriétaires immobiliers de la rue Sainte-Catherine à travailler davantage leur relation avec la rue.

L'Arrondissement de Ville-Marie devrait bonifier et diffuser davantage le programme Pr@m Commerce. Cependant, la Table estime que le Pr@m Commerce ne répond pas aux besoins. À l'état actuel, la rue Sainte-Catherine ne comporte aucun programme d'investissement, au-delà du Pr@m commerce qui ne suscite pas l'adhésion de tous les commerçants. Il n'y a pas de programme d'aménagement, même si la rue Sainte-Catherine est inscrite au cœur du quartier.

En même temps, le Quartier Concordia et l'arrivée du projet *Le Seville* suscitent l'arrivée des commerces d'un meilleur calibre. Ce ne sont pas tous ces commerces qui ont besoin de programmes. C'est en matière d'aménagement que la Ville doit investir pour encourager davantage d'investissements. Une stratégie axée sur le développement et l'aménagement du domaine public serait bénéfique.

La table de concertation souligne qu'une place publique à l'angle des rues Mackay et Sainte-Catherine Ouest et attenante à l'église St-James-the-Apostle a été demandée dans le document *Quartier Concordia* en 2006. Un suivi à cette demande devrait être entrepris avec la communauté de l'église St-James-the-Apostle.

La Table de concertation est d'avis que l'arrondissement devrait bonifier la stratégie d'animation en partenariat avec *Destination centre-Ville*, du square Cabot à la rue Bishop.

3.5 LA CROISSANCE DU QUARTIER CONCORDIA

Orientation privilégiée par la Table

Favoriser le développement optimal et l'intégration harmonieuse de l'Université Concordia.

Pistes d'action énoncées par la Table

- Réaménager le domaine public de manière à créer des espaces libres animés pour le bénéfice des étudiants et de la population du quartier ;
- Revoir l'aménagement des voies de circulation afin d'améliorer la sécurité des déplacements piétonniers à l'intérieur du quartier universitaire (boulevard de Maisonneuve et la rue Guy);
- Développer le réseau souterrain du métro afin de relier entre eux les principaux pavillons universitaires ;
- Permettre la mise en place de certains éléments de mobilier urbain contribuant à identifier et à distinguer le quartier universitaire ;
- Définir les principes d'intervention et de réutilisation spécifiques au couvent des Sœurs Grises en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et les intégrer à la réglementation applicable.

COMMENTAIRES DE LA TABLE SUR LE PPU

La Table de concertation demande que les investissements publics soient augmentés et précisés pour les prochaines phases de réalisation du Quartier Concordia.

La Table estime que le PPU ne traite pas adéquatement le Quartier Concordia. Il ne prévoit pas assez de piste d'actions chiffrées, et ne fournit pas de calendrier de réalisation pour l'achèvement du projet Quartier Concordia.

La Table invite l'Arrondissement à compléter l'aménagement de la Place Norman-Bethune, du boulevard De Maisonneuve et de la piste cyclable Claire-Morissette en incluant un terre-plein végétalisé entre les rues Bishop et Guy.

La Table demande à l'Arrondissement d'entamer la préparation des plans et devis concernant l'aménagement des rues nord-sud Guy, Mackay et Bishop et de fournir un calendrier des travaux.

La Table demande à l'Arrondissement d'entamer des discussions avec Concordia concernant la possibilité d'élargir l'accès du public à ses terrains privés, suite aux réaménagements de ces derniers.

3.6 LE SECTEUR D'INTERVENTION PRIORITAIRE DU SQUARE CABOT

Les recommandations de la charrette d'idéation pour planifier le développement et l'aménagement des abords du square Cabot furent présentées à la table de concertation et à l'Arrondissement de Ville-Marie le 22 mai 2008. Un rapport détaillé des recommandations fut ensuite présenté à la Table de concertation le 19 septembre 2008⁶.

5 orientations furent dégagées à l'issue de la charrette et nous proposons de commenter le projet du PPU en vertu de celles-ci :

- Miser sur la topographie particulière du site et intégrer le principe de coulée verte
- Confirmer le caractère métropolitain de la rue Sainte-Catherine et poursuivre l'extension du centre-ville
- Faire du square Cabot une adresse et consolider le quartier Shaughnessy en y confirmant le caractère résidentiel de qualité de ce dernier
- Assurer une accessibilité par tous les modes de transport en privilégiant les parcours piétonniers
- Favoriser la mise en place de projets pilotes de gestion écologique et énergétique

La Table maintient que le square Cabot devrait être considéré comme un espace urbain formé par le croisement de formes et forces urbaines hétéroclites. Sa position est stratégique, il constitue une des entrées de ville de l'arrondissement. La diversité qui caractérise les axes, les immeubles et les activités dans l'environnement au pourtour du square appelle à une approche d'aménagement et de développement soignée.

La Table porte à l'attention des commissaires et des représentants de l'arrondissement l'intention de la Ville de Westmount d'étudier l'aménagement des abords du square Cabot sur son territoire, et encourage l'Arrondissement à maintenir des liens de communication ouverts.

La Table de concertation salue l'engagement de l'Arrondissement de Ville-Marie d'investir 5,5 M\$ au PTI pour la réfection et l'agrandissement du square Cabot.

La coulée verte est un des éléments fondamentaux qui doit être réalisé prioritairement. La proposition de l'Arrondissement est encore trop vague

⁶ Table de concertation du quartier centre-ville ouest, *Charrette d'idéation tenue du 25 au 31 mars 2008, Développement des abords du square Cabot, Recommandations de la Table de concertation du centre-ville Ouest à l'arrondissement de Ville-Marie*, 19 septembre 2008. Document disponible à l'adresse suivante : <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P35/5i.pdf>

concernant les immobilisations pour les terre-pleins prévus sur Atwater et René-Lévesque Ouest.

La Table appuie aussi la création d'une aire de jeux pour enfants au parc Hector-Toe-Blake et suggère qu'il y aurait lieu d'y considérer aussi l'implantation d'installations d'agrément en vue d'en faire un espace intergénérationnel.

La Table se montre favorable à l'augmentation des densités et des hauteurs aux abords du square et sur la rue Ste-Catherine Ouest.

La Table demande à l'arrondissement de Ville-Marie de reprendre les discussions avec les responsables de l'Hôpital de Montréal pour enfants en vue d'évaluer la proposition préliminaire d'aménagement indiquée au PPU. La Table de concertation est d'avis qu'une opération de remembrement sur la rue Lambert-Closse permettrait de développer un projet immobilier de qualité sur le site de l'Hôpital de Montréal pour enfants, incluant un jardin. La Table de concertation demande d'être informée de l'avancement de ces démarches.

La Table de concertation demande aux autorités municipales d'adresser la problématique de l'itinérance en travaillant avec les groupes communautaires du quartier.

Enfin, la Table invite l'arrondissement à poursuivre sa réflexion en concertation avec les acteurs du milieu.

3.6.1 Orientation 1 : Miser sur la topographie particulière du site et intégrer le principe de coulée verte

La rue Atwater, l'entrée principale au quartier Ouest

Le square Cabot, un parc métropolitain

Le boulevard René-Lévesque, un grand boulevard urbain

Les parcours verts

La Table de concertation appuie la réfection et l'agrandissement du square Cabot. À cet effet, la table de concertation demande à l'arrondissement à conclure une entente avec la STM concernant la suppression de l'aire d'attente des autobus sur la rue Lambert-Closse. Aussi, la Table demande à l'arrondissement et à la STM d'étudier la fermeture de l'édicule du métro au coin nord-ouest du square. Peu fréquenté par la clientèle du transport en commun, il est aussi devenu un lieu dangereux et de grande nuisance à l'environnement social.

La Table appuie la proposition de l'arrondissement de verdir les terre-pleins sur les rues Atwater et René-Lévesque. Le traitement du boulevard René-Lévesque doit être fait prioritairement, en continuité avec le tronçon réalisé devant le CCA.

La Table demande que l'arrondissement implante le concept d'amélioration de la sécurité des déplacements piétonniers aux abords du parc Hector-Toe-Blake, puisqu'une aire de jeux pour enfants y sera aménagée.

3.6.2 Orientation 2 : Confirmer le caractère métropolitain de la rue Sainte-Catherine et poursuivre l'extension du centre-ville

Confirmer l'activité commerciale sur Sainte-Catherine

Développer une offre résidentielle abordable et de qualité sur Sainte-Catherine

Retisser la rue Sainte-Catherine

Quatre projets prioritaires sur la rue Sainte-Catherine

Le projet *Le Seville* a lancé une nouvelle vague d'investissements sur Sainte-Catherine Ouest, avec l'objectif d'en faire une adresse résidentielle de qualité au centre-ville.

La Table appuie l'augmentation des densités permises sur Sainte-Catherine Ouest et au pourtour du square, à condition que l'arrondissement mette en place un règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale qui puisse veiller à assurer une architecture de qualité pour tous les projets d'insertion.

Le maintien de l'échelle du piéton est aussi un objectif pour le développement de la rue Sainte-Catherine Ouest. La Table appuie la proposition de maintenir une activité commerciale au rez-de-chaussée des nouveaux immeubles. La Table suggère l'emploi de basiliaires en vue de moduler les hauteurs des nouveaux immeubles et afin de bien encadrer l'espace piéton.

3.6.3 Orientation 3 : Faire du square Cabot une adresse et consolider le quartier Shaughnessy en y confirmant le caractère résidentiel de qualité de ce quartier

Développer des projets résidentiels de grande qualité qui visent une diversité de la clientèle

Assurer un traitement architectural exceptionnel, une signature

L'Hôpital de Montréal pour enfants

La Table de concertation appuie l'augmentation et la diversité des hauteurs prévues au pourtour du square Cabot, pour développer des projets mixtes de qualité. Cependant, la Table recommande à la Ville d'assurer une architecture de grande qualité à tout projet donnant sur le square.

La Table souligne que le futur du site de l'Hôpital de Montréal demeure stratégique pour le redéveloppement des abords du square Cabot.

3.6.4 Orientation 4 : Assurer une accessibilité par tous les modes de transport en privilégiant les parcours piétonniers

*Assurer le maintien de la desserte par autobus tout en minimisant les nuisances
Maximiser la capacité d'accueil
Maximiser les liens avec la station de métro Atwater
Favoriser les connexions vélo, autobus, métro*

La Table de concertation encourage l'arrondissement à réaliser les interventions qui touchent le domaine public le plus rapidement possible.

3.6.5 Orientation 5 : Favoriser la mise en place de projets pilotes de gestion écologique et énergétique

Planifier une gestion commune de certains services pour les nouvelles constructions

En accord avec la mise en oeuvre du plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal, la Table de concertation est d'avis qu'une approche en développement durable devrait guider toutes les interventions dans le quartier centre-ville ouest. La Table de concertation invite l'Arrondissement à bonifier les interventions en matière de verdissement et à soutenir les projets du secteur associatif, institutionnel et privé en matière de lutte aux îlots de chaleur urbains, d'efficacité énergétique et de transport durable.

4. POUR DES ENGAGEMENTS FINANCIERS COMPLETS ET UN CALENDRIER DE RÉALISATION PLUS DÉTAILLÉ

Lors de la séance d'information de l'OCPM, l'arrondissement de Ville-Marie a annoncé la réfection et l'agrandissement du square Cabot (5,5 M \$), de même qu'une enveloppe de 250 000\$ pour l'implantation de jeux pour enfants au parc Hector-Toe-Blake.

Cependant, les autres interventions prévues au plan d'action n'ont pas été chiffrées.

Rappelons qu'un programme particulier d'urbanisme comprend à l'habitude une indication plus précise quant aux ressources financières à pouvoir de même qu'un calendrier de réalisation plus détaillé. Ce questionnement a d'ailleurs été soulevé lors de la séance d'information.

En matière de coûts de réalisation, la Table de concertation estime que ce PPU n'engage pas les immobilisations requises par rapport aux retombées anticipées. La Table aimerait obtenir un phasage de la mise en œuvre.

Lors d'une présentation effectuée à la Table de concertation en 2009, il fut indiqué qu'environ 25 M \$ étaient nécessaires, alors que du côté des projets privés, il y avait un potentiel d'investissement d'environ 400 M \$, sinon plus encore. En effet, le territoire compte encore plusieurs terrains avec un potentiel de développement intéressant ainsi que tout le potentiel de rénovation d'immeubles existants.

Rappelons que d'autres PPU réalisés dans l'arrondissement de Ville-Marie ont nécessité des immobilisations nettement supérieures, alors que le PPU du Quartier des grands jardins constitue un investissement insuffisant. Pourtant, il est tout aussi prometteur pour le centre-ville de Montréal.

La Table de concertation est d'avis que l'arrondissement devrait préciser davantage le budget de réalisation et le calendrier de ses travaux futurs en vue de réaliser le programme particulier d'urbanisme rapidement.

5. LE SUIVI DU PPU ET LE RÔLE DE LA TABLE DE CONCERTATION

Tant dans la version préliminaire du PPU et durant les trois séances d'information tenue à l'OCPM, il fut mentionné tant du côté de la Ville que du côté du promoteur, que la Table de concertation avait joué un rôle important⁷. De plus, les intervenants ont indiqué qu'ils entendaient continuer à impliquer le milieu lors des prochaines étapes en matière de *monitoring*⁸. La Table de concertation réitère son intérêt d'être étroitement associée à ces démarches.

L'arrondissement a indiqué que plusieurs chantiers de réflexion étaient à entamer en vue de la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme. La Table souhaite être informée de l'avancement de ces travaux.

En effet, la présence de la Table de concertation, dont la mission porte sur un lieu d'échange et de définition des priorités du milieu demeure essentielle afin de discuter, débattre et dialoguer avec la Ville de Montréal, l'arrondissement de Ville-Marie, les promoteurs et le milieu.

Plus précisément, voici les objets sur lesquels Table de concertation demande être consultée en aval du projet :

- **Une première rencontre avec la nouvelle direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;**
- **La mise en œuvre du PPU : la bonification des engagements de la Ville et la validation du calendrier de réalisation;**
- **La concertation en amont sur les projets particuliers (16 terrains vacants identifiés comme ayant un potentiel de développement), notamment le site de l'hôpital de Montréal pour enfants. ;**
- **La concertation en amont sur le PIIA ;**
- **Le suivi régulier sur le Programme Pr@m Commerce au près des acteurs du milieu ;**
- **Le suivi régulier portant sur les ententes entre la Ville de Montréal et les institutions ;**
- **Le suivi sur les travaux du comité sur le logement qui sera créé par la Ville et avec la participation de représentants du milieu ;**
- **Le design des nouveaux aménagements publics prévus**
- **Tout suivi au sujet de la rue Sainte-Catherine et le Square Cabot.**

⁷ PPU, du quartier des grands jardins version préliminaire, présentation de Sylvain Villeneuve durant les trois séances d'information

⁸ Nancy Shoiry, Forum des résidents

Conclusion

En vertu de l'écoute de l'Arrondissement à plusieurs reprises depuis la première version déposée, la Table de concertation du quartier centre-ville ouest estime que le projet de PPU du quartier des grands jardins répond à un besoin exprimé par le milieu et qu'il s'inscrit dans la vision à long terme pour le quartier⁹.

La Table demande que ce projet, qui demande à être davantage mûri et bonifié, aille de l'avant et qu'il se réalise le plus rapidement possible, avec un échéancier plus précis. La table de concertation demande à être associée de près aux prochaines étapes du projet de PPU et contribuer à sa bonification.

La table de concertation réclame que l'ensemble des interventions prévues doit améliorer et augmenter la qualité de vie pour le quartier.

En plus du square Cabot et de ses abords, la table de concertation estime que l'emphase doit aussi être mise sur le développement et l'aménagement de l'ensemble de la rue Sainte-Catherine et dans le Quartier Concordia. Les trois zones forment des secteurs prioritaires d'intervention. La rue Sainte-Catherine nécessite entre autres un travail d'analyse et de design urbain plus poussé.

La table de concertation encourage l'ensemble de ses membres de contribuer à la réussite du Quartier des grands jardins en soumettant des projets innovateurs en matière de verdissement aux autorités responsables de l'arrondissement.

⁹ Le présent mémoire fut déposé aux membres de la Table de concertation du quartier centre-ville ouest le 11 avril 2011 et a obtenu l'approbation de ses membres. Cependant, ce mémoire ne lie pas les membres de la Table, qui peuvent aussi déposer un mémoire à titre individuel ou pour l'organisme qu'ils représentent.

ANNEXE 1 : MISSION DE LA TABLE DE CONCERTATION

La **Table de concertation centre-ville ouest**¹⁰ est un regroupement de personnes actives dans le milieu et qui sont prêtes à témoigner des intérêts et des préoccupations des promoteurs privés, des organismes communautaires, des institutions, des résidants et des pouvoirs publics. Ils partagent une vision commune et s'entendent pour développer des consensus sur des orientations, des objectifs, des interventions et des actions à mettre en oeuvre pour faciliter le développement économique et social du quartier.

De façon spécifique, la Table de concertation du Centre-ville ouest a pour but de:

- Consolider la vision commune aux intervenants et résidants du quartier;
- Développer des consensus sur les interventions et les initiatives d'aménagement et de développement;
- Collaborer avec tous les intervenants, pour harmoniser les intentions et les interventions à la vision agréée;
- Solliciter le support et l'accompagnement des autorités gouvernementales.

Afin de participer à la gestion, à l'aménagement et au développement harmonieux du territoire, les membres de la Table se donneront un plan stratégique dont les premiers éléments sont :

- Jouer un rôle consultatif auprès des autorités de l'Arrondissement Ville-Marie pour la préparation et l'élaboration d'un plan particulier d'urbanisme du centre-ville ouest;
- Sensibiliser les résidants, les commerçants et les autres intervenants à la vie communautaire pour favoriser l'émergence d'une démocratie citoyenne;
- Encourager les interventions à caractère social et économique pour dynamiser la vie de quartier et assurer son développement durable.

Représentativité

Pour réaliser sa mission, la Table de concertation centre-ville ouest doit refléter le plus possible les préoccupations de tous les citoyens du quartier – résidents propriétaires et locataires, conciergeries, investisseurs, commerçants, étudiants, institutions, associations et pouvoirs publics. Elle doit ainsi être un outil de médiation propice à la collaboration entre les intervenants, les acteurs et les décideurs sur des projets qui répondent aux besoins des milieux socio-économiques locaux, de manière ponctuelle ou régulière, dans le cadre d'interventions communes.

¹⁰ Table de concertation du centre-ville ouest, *Termes de référence*, 2010.

Les membres de la Table pourront au moment où ils le jugeront opportun, se donner des règles d'admission et de collaboration.

Rôle et fonctionnement

Approche

De façon générale les activités de la Table s'organisent autour des thèmes suivants :

- la dissémination et le partage d'information,
- la consolidation de la connaissance sur la réalité et la dynamique du développement économique et sociale du quartier,
- la recherche harmonieuse de solutions à ces problèmes,
- la création de richesse et l'élaboration d'un projet motivateur et de stratégies de développement du territoire selon une vision commune établie par les principaux intervenants du quartier.

La table privilégie le consensus plutôt que la gestion et la négociation de compromis; le modèle retenue est la médiation et non l'arbitrage sur les positions des divers intervenants.

Vision commune

À la suite des consultations dirigées par l'agence de valorisation urbaine Convercité et effectuées sous l'égide du groupe de travail, fut dégagée un portrait de l'état du territoire et une vision commune du développement et de l'aménagement du quartier. Cette vision partagée par les acteurs du milieu sert d'encadrement aux interventions de la « Table de Concertation du Centre-ville ouest » (TCCVO).

Le quartier Centre-Ville ouest est un quartier résidentiel de culture internationale, bénéficiant d'une incroyable vitalité culturelle et économique dont la grande diversité origine de sa population locale très disparate en termes d'origine, de langue, d'âge, de fortune et d'occupation. C'est cette diversité qui en fait un lieu si apprécié, autant de ses résidents que des visiteurs et des touristes.

Le quartier fait partie intégrante du centre-ville à titre de lieu d'affaires et possède une identité historique reliée à son développement commercial. La rue Sainte-Catherine est son centre névralgique dont la vocation commerciale doit être renforcée, au niveau de la rue.

Le quartier Centre-Ville ouest présente un intérêt historique s'appuyant sur des caractéristiques architecturales uniques. C'est là une richesse pour Montréal et pour son centre-ville. C'est une valeur solide et permanent, un élément mobilisateur pour guider les choix des propriétaires tant pour les nouvelles construction que pour les travaux de rénovation.

Le quartier Centre-Ville ouest se développe une identité comme quartier multiculturel du savoir. La présence et la proximité de nombreuses institutions post-secondaires, l'Université Concordia, le Collège de Montréal, le Grand Séminaire, le Collège LaSalle, le Collège Inter-Dec, le Collège Dawson et le Collège Herzing ainsi que de nombreuses écoles de langues sont autant de témoignage du dynamisme de ce quartier urbain qui accueille et héberge le plus grand nombre d'étudiants au Canada. Le quartier du savoir est en voie de redéfinition alors que l'intégration des propriétés des Soeurs Grises, la construction du nouvel édifice John Molson ainsi que la croissance du campus de Concordia et de ses environs contribuent à structurer les déplacements et à modifier le comportement des résidants.

Composition de la Table

- La Table est constituée de membres formellement désignés, selon une liste approuvée conjointement par ses membres.
- Il appartient à la Table de convenir des intérêts et des préoccupations qui doivent y être représentés.
- Chacun des membres s'engage à contribuer à la mission de la Table et adhère à ses valeurs (la participation, le consensus, la vigilance, le sens du patrimoine, le sens de la qualité, le développement économique harmonieux).
- Les membres ont le devoir de véhiculer leurs préoccupations personnelles ainsi que celles de leur milieu respectif.

Liste des membres 2011

Président :

Cameron Charlebois

Secrétariat :

Olivier Lapierre

Comité de direction :

Cameron Charlebois

Clarence Epstein

Henri Biard

Phyllis Lambert

Roger Peace

André Poulin

Table de concertation :

Cameron Charlebois

Guy Charron

André Jude

Gideon Pollack

Morris A. Abdulezer

Pierre Salah

Javier Planas

Andrew Gelber

Gilles Renaud

Jacques Larin

Nicolas Cloutier

Phyllis Lambert

Geoff Kloos

Martine Lehoux

Clarence Epstein

Henri Biard

Cathy Ann Barr

Mary Leslie Aitken

Jacques Giguère

Deborah Hinton

Stephen Tessier

Jean-Yves Bourdages

André Poulin

Roger Peace

Paul-Antoine Troxler

Jean Paiement

Individu

Fonds immobilier Homburg,

Place Alexis-Nihon

Forum Pepsi

Claridge Inc

Groupe Pacific

Toyota Président

Hôtel Clarion & Suites

Triada

Placement Olier

Association du Village

Shaughnessy

Résident

Centre Canadien d'Architecture

Collège Dawson

Université Concordia

Université Concordia

Groupe Collège LaSalle

Centre Universitaire

de Santé McGill

Bibliothèque Atwater

Collège de Montréal

Église St-James-the-Apostle

Commission scolaire de Montréal

Table interaction

Peter- McGill

Destination Centre-Ville

Association du

Village Shaughnessy

Éco-Quartier Peter-McGill

CLSC Métro

Président de la Table

Commerces

Conciergeries

Résidents propriétaires

Institutions

Associations

Information :

Cameron Charlebois, président